

15 MARS 2022:

2 évènements incontournables!!!

Anniversaire de la CC 66!!



Journée internationale du travail social

**Organisons dans tout le Gard des
piquets de grève et des AG**

Vendredi 18 février 2022, lors de la conférence des métiers du social et du médico-social, le premier ministre Jean Castex annonçait le versement de la prime de 183€ à compter d'avril aux professionnel.le.s socio-éducatifs de nos secteurs. Cela nous laisse entrevoir un peu de considération et c'est une première victoire qui montre que la lutte paye ! Pour autant en y regardant de plus près cette première victoire laisse un goût amer.

**183 Euros pour
toutes et tous
services généraux et
administratifs**

**Non au chantage sur
nos conventions
collectives**

**Stop à la marchandisation du social et
médico-social**



183€, un beau cadeau ??

Que nenni !

Une prime, ce n'est pas du salaire!!

Cela comptera-t-il pour nos retraites, pour le chômage?

Cela est encore bien loin de la valorisation salariale que réclame la Fédération SUD Santé Sociaux :

400€ d'augmentation de salaire pour toutes et tous qui correspond à la compensation du gel des salaires depuis 25 ans !



Un cadeau empoisonné couplé à un affreux chantage !

Cette prime annonce la mise à mort de nos conventions collectives. Elle n'est qu'un leurre pour mieux nous faire les poches.

La pression se fait de plus en plus forte, avec l'assentiment des syndicats employeurs, pour la mise en place d'une convention collective unique où transpire le projet d'individualiser nos salaires, et de rogner sur nos conquits sociaux...

Ne nous laissons pas bernier !

L'exemple du secteur hospitalier doit nous servir. Les 183 € du Ségur ne changent rien. La dégradation des conditions de travail perdure ce qui fait fuir massivement les agent.es!

Voulons-nous la même chose pour nos secteurs ? Ne nous laissons pas manipuler par cette prime.

A ce jour le mépris de nos dirigeant.es, des organisations patronales et du gouvernement est

à son comble !

Qu'en est-il de celles et ceux qui assurent toutes les fonctions supports de nos secteurs : surveillant.e.s de nuit, agent.e.s de service intérieur, agent.e.s techniques, agent.e.s administratifs, etc. : encore une fois des exclu.e.s ! Un simple oubli ? On n'y croit pas une seconde. N'acceptons pas la division, c'est toutes et tous ensemble que nous œuvrons à l'accompagnement des personnes au quotidien. Nous ne sommes pas dupes !

Axess a déjà conditionné, dans sa recommandation patronale, le versement de cette prime pour les soignant.es au bon vouloir des financeurs !

Aucune garantie de la percevoir !

On ne peut pas se satisfaire de cette prime scandaleuse !

La Fédération SUD Santé Sociaux exige une revalorisation immédiate de 400€ et une augmentation de la valeur du point pour toutes et tous, quels que soient nos métiers!

Pour une convention qui reprenne et améliore les dispositions les plus favorables de nos conventions collectives existantes :

Ensemble, syndiqué.es, non syndiqué.es, collectifs, poursuivons et amplifions les luttes !

Le 15 mars toutes et tous dans la rue !